



DON DE SANG

Collecte sur RDV
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

SAINT NOM LA BRETECHE

le vendredi 7 janvier
de 14h30 à 19h30

ESPACE JKM
PLACE HENRI HAMEL

Don de sang possible avant et après l'injection de vaccin contre la COVID-19 sans délai d'ajournement.
Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !



Accueil



Entretien
préalable au don



Prélèvement
7 à 10 min.



Pause A+

3, c'est le nombre de **VIES SAUVÉES** avec 1 don de sang.



Globules
rouges



Plaquettes



Plasma

✓ Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (et 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (et au moins 55 kg pour les dons de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité ou de sa carte de donneur
- Respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons de sang
- Pensez à prendre avec vous :
 - la confirmation de votre RDV envoyée par Email et/ou SMS
 - l'attestation de déplacement dérogatoire au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » ou d'une déclaration sur l'honneur indiquant « aller donner mon sang » si les consignes gouvernementales en vigueur l'exigent (pendant le créneau horaire du couvre-feu / en confinement)

✓ Par précaution, vous ne pouvez pas donner votre sang si :

- Vous avez bénéficié d'une transfusion sanguine ou d'un don d'organe.
- Vous avez séjourné au Royaume-Uni, plus d'un an cumulé, entre 1980 et 1996.
- Vous avez consommé de la drogue par voie intraveineuse.

✓ Dans certaines situations, vous devrez attendre avant de pouvoir donner votre sang :

- 1 jour après un soin dentaire (carie) ou un détartrage
- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- 14 jours après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
- 4 mois après un piercing, un tatouage
- 4 mois après une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria) ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas (sauf pour le don de plasma)
- 6 mois après l'accouchement et pas pendant la grossesse

N'oubliez pas : avant de prendre RDV et de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don de sang !

Faites le test en ligne : dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Puis-je donner ? » ou Appli Don de sang
Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don